

Champ(s) de formation Droit, Science Politique, Économie et Gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Droit, Science Politique, Économie et Gestion. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02026686

HAL Id: hceres-02026686

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026686>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations Droit, science politique, économie et gestion

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 03/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Nathalie Rey, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Droit, science politique, économie et gestion (DSPEG)* de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) est composé de 25 formations : quatre licences généralistes, neuf licences professionnelles (LP) et douze masters. Il associe quatre composantes de l'UNS : la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP), l'Institut d'administration des entreprises (IAE), l'Institut supérieur d'économie et de management (ISEM) et l'Institut universitaire technologique (IUT).

Le champ *DSPEG* regroupe quatre mentions de licence structurées en 13 parcours : la licence *Economie et gestion* organisée en cinq parcours et portée par l'ISEM, la licence *Droit* organisée en trois parcours et portée par la FDSP, la troisième année de la licence *Gestion* organisée en trois parcours et portée par l'IAE, et la licence *Administration économique et sociale* organisée en deux parcours et portée par l'ISEM.

Les composantes IUT, IAE et ISEM proposent des licences professionnelles (LP) spécialisées dans les métiers de niveau Bac+3 des secteurs d'activité du tourisme (*Management et innovations touristiques* et *Cadre commercial nautisme* de l'IUT, *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe* de l'IAE), de la banque-finance (*Banque assurance finance (échanges et gestion)* de l'IUT), de l'immobilier (*Management et commercialisation des biens et services immobiliers* de l'IUT), de la grande distribution et du management des entreprises (*Distribution - management et gestion de rayons (distrisup)* de l'ISEM, *Administration générale des petites et moyennes entreprises/ petites et moyennes industries, Collaborateur en cabinet d'expertise comptable* et *Technico-commerciale* de l'IUT) ; des secteurs où les besoins en cadres intermédiaires sur le territoire/la région sont importants. L'offre des licences professionnelles est très concentrée dans la composante IUT qui offre sept des neuf licences professionnelles du champ *DSPEG*.

Le champ *DSPEG* est complété par douze mentions de master qui se structurent en 52 spécialités : *Tourisme* (trois spécialités), *Administration des entreprises* (trois spécialités), *Science politique* (deux spécialités), *Management* (huit spécialités), *Droit public* (huit spécialités), *Droit international et européen* (cinq spécialités), *Droit privé* (cinq spécialités), *Droit économique et des affaires* (six spécialités), *Finance internationale et économie de la mondialisation* (trois spécialités), *Organisation des firmes et des marchés, connaissance et innovation* (trois spécialités), *International business/affaires internationales* (deux spécialités), *Finance comptabilité* (quatre spécialités).

Sur ces 25 formations, neuf portent sur deux secteurs d'activité à potentiel régional et à l'international : « banque-finance » (une LP et quatre masters) et « tourisme » (trois LP et un master). Les quatre composantes du champ proposent des formations dans les deux secteurs d'activités considérés comme stratégiques. Les secteurs du sport, de la grande distribution, de l'immobilier et de la santé-social sont les quatre autres secteurs représentés dans l'offre de formations du champ. Les formations portent alors soit sur les fonctions ou domaines de la dynamique des entreprises, organisations et marchés soit sur des fonctions, des domaines ou des organisations spécifiques.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

L'offre de formation du champ *DSPEG* propose des premiers cycles, deuxièmes et troisièmes cycles de formation visant à satisfaire des objectifs de professionnalisation des étudiants et les objectifs scientifiques du Groupe de recherche en droit économie et gestion (GREDEG - unité mixte de recherche), du Groupe de recherche en management (GRM), Centre d'études et de recherche en droit des procédures (CERDEP), de l'Equipe de recherche sur les mutations de l'Europe et des sociétés (ERMES), du Centre d'études et de recherche en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal (CERDACFF) et du Laboratoire de droit international et européen (LADIE). La formation à la recherche dans ce champ est soutenue par l'école doctorale *Droit et sciences politiques, économiques et de gestion* (DESPEG). Les objectifs de certaines formations du champ sont cependant peu clairs ou imprécis. On notera que pour les différentes formations tourisme (licences professionnelles et master), pour le parcours *Economic and management studies* de la licence *Economie et gestion*, pour les spécialités *Ingénierie financière* et *Gestion internationale de fortune* de la mention de master *Finance*

comptabilité, les objectifs ne sont pas suffisamment explicités. Il en est de même des objectifs de formation à la recherche des masters qui sont globalement insuffisants. Dans toutes les mentions de master, les volumes horaires des enseignements de préparation à la recherche sont insuffisants voir quasi-inexistants pour la poursuite d'études en doctorat de gestion.

En ce qui concerne le champ, le nombre trop élevé de parcours/spécialités pénalise la compréhension globale de son organisation. Le champ est plus un collage artificiel de formations qu'un regroupement cohérent de formations. Au sein de ce champ, on peut classer les formations en deux groupes : celles dont l'organisation est claire et bien présentée et celles dont l'organisation est peu lisible et insuffisamment explicitée dans les dossiers. On classera dans le premier groupe : les licences générales, sept des neuf licences professionnelles et dix des douze masters et, dans le second : les licences professionnelles *Cadre commercial nautisme*, *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe*, les masters *Tourisme*, *Organisation des firmes et des marchés*, *connaissance et innovation* et *Finance comptabilité*. La structuration du champ et à l'intérieur de celui-ci, la structuration de plusieurs mentions de masters sont à revoir.

Une grande majorité des formations du champ ont une position claire et cohérente par rapport à leur environnement, elles ciblent des compétences et des métiers en adéquation avec les besoins des secteurs d'activité implantés sur leur territoire. Il y a cependant un nombre élevé de formations qui visent le secteur de la banque et de la finance et on se demande si la taille régionale de ce secteur est suffisante pour permettre l'insertion professionnelle de l'ensemble des diplômés de ces formations. De même que l'on constate que le nombre de formations qui préparent aux différents métiers du secteur du tourisme est important mais on déplore un manque de spécificité de chacune de ces formations et l'absence d'une stratégie globale sur l'offre de formation « tourisme ».

On déplore également une sous-représentation des enseignants-chercheurs dans plusieurs équipes pédagogiques et un pilotage laissé à des personnes qui ne sont pas en poste à l'UNS (la responsable de la licence professionnelle *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe* n'est pas en poste à l'UNS, l'Institut Ulysse a un rôle prépondérant dans le pilotage des formations « tourisme »). Le pilotage de certaines mentions doit être revu et certaines équipes pédagogiques devraient repenser leur composition et accorder davantage de place aux enseignants-chercheurs. Parmi les outils de pilotage, l'évaluation des enseignements par les étudiants devrait occuper une place importante ainsi que leur participation aux instances de pilotage. Si un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation a bien été mis en place, il apparaît clairement qu'il est peu efficace, les taux de réponses aux questionnaires étant généralement faibles. La participation des étudiants dans les réunions des conseils de perfectionnement est là aussi très inégale et la place qui leur est donnée apparaît parfois très réduite. On soulignera l'existence de conseils de perfectionnement au niveau de parcours/spécialités mais pas au niveau de la mention de master. Au niveau des mentions de licence, la mise en place en 2015-16 de conseils de perfectionnement étant trop récente, il n'est pas possible de mesurer leur efficacité. Les conseils de perfectionnement des licences professionnelles *Cadre commercial nautisme*, *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe*, *Distribution-management et gestion de rayons* mériteraient probablement d'être plus actifs.

L'usage du numérique est plutôt modéré et ne sert pas à une mutualisation des enseignements entre formations du champ, au suivi des étudiants/apprentis dans le cadre de leurs projets tuteurés ou de leurs stages. La place des stages est parfois insuffisante en master notamment dans les quatre mentions de master en droit où, en première année (M1), le stage est facultatif et, en deuxième année (M2), le rapport de stage ne fait pas l'objet d'une soutenance.

Un des points forts de cette offre de formation est la dimension « professionnalisante » bien marquée dans l'ensemble des formations évaluées. La professionnalisation prend principalement la forme de formations de premier et deuxième cycle qui se font en alternance et par un volume élevé d'heures d'enseignements assuré par des professionnels.

A contrario, la plupart des évaluations insistent sur les liens trop ténus unissant les formations proposées avec la recherche. Certes, ce lien est moins prégnant en licence qu'en master, mais ce manque est souligné comme problématique pour les mentions en économie et plus encore pour les mentions en gestion. On peut aussi souligner pour la mention *Tourisme* un adossement recherche inexistant. On notera des taux de poursuites d'études en doctorat globalement insuffisants et une faible dynamique de recherche.

Quant à la dimension internationale, elle apparaît comme un point faible d'une majorité des formations évaluées. Même si des progrès sont signalés pour certaines formations, l'insuffisance de mobilité entrante/sortante est signalée pour les mentions de licences et pour une majorité de masters. On notera une place parfois très faible consentie à la formation en langue vivante et à la certification des compétences. Il est évoqué dans les dossiers des formations de deuxième cycle délocalisées et des projets de délocalisation, des doubles diplomations de formations de premier cycle mais le manque d'informations sur les effectifs, les taux de réussite, l'organisation de ces formations délocalisées et des doubles diplômes, rend difficile leur évaluation.

Le suivi des diplômés est inégal et reste largement améliorable. Si l'UNS a bien mis en place un Observatoire de la vie étudiante (OVE) pour réaliser les enquêtes de suivi commandées au plan national et local, si certaines équipes pédagogiques les complètent, les données fournies demeurent insuffisantes en quantité et qualité. On note que très peu

d'enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées par les responsables de formation et que dans la plupart des dossiers, notamment ceux des formations proposées par l'IAE, les informations sur ce sujet sont lacunaires. Si le suivi des titulaires de licences professionnelles est dans l'ensemble assuré, là aussi les taux de réponse et la précision des postes occupés par les diplômés restent médiocres, on constate que l'insertion des diplômés est parfois insuffisante et le taux de poursuites d'études élevé.

Pour conclure, on signale que la qualité des dossiers fournis est inégale et que dans l'ensemble on ne dispose pas de suffisamment d'informations sur les poursuites d'études, les dispositifs d'aide à la réussite, l'insertion professionnelle. Des manques dans les dossiers de la licence *Gestion*, des licences professionnelles *Cadre commercial nautisme* et *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe*, des masters *Tourisme*, *Management*, *Finance comptabilité* ont été particulièrement notés.

Points d'attention

Il ressort des rapports d'expertises que sur les 25 formations expertisées, cinq d'entre elles demanderaient des modifications importantes.

La licence professionnelle *Cadre commercial nautisme* qui, bien qu'étant positionnée sur une niche, apparaît comme peu attractive (avec des effectifs insuffisants et en baisse, des liens avec les professionnels du territoire insuffisants) et peu soutenable. Une réorganisation de l'équipe pédagogique et le développement des réseaux des entreprises partenaires et des anciens étudiants seraient les deux principaux éléments qui contribueraient à une meilleure soutenabilité de cette formation.

La licence professionnelle *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe*, dont le positionnement peu clair est à revoir. Cette LP qui vise comme objectif premier l'acquisition par les étudiants de « compétences d'adaptation à l'esprit de l'hôtellerie de luxe » ne forme pas à des métiers précis et ne prépare pas suffisamment les étudiants à leur insertion professionnelle. La pérennité de cette formation passe par une réappropriation de la formation par l'UNS qui devrait notamment redéfinir la formation en termes de métiers et revoir la composition de l'équipe pédagogique en augmentant le nombre d'universitaires.

La cohérence de la mention de master *Tourisme* est insuffisante, mention qui pourtant devrait être une formation stratégique au niveau régional. L'UNS devrait se réapproprier cette mention de master et la faire évoluer vers une mention avec moins de spécialités, une architecture cohérente, une place plus importante de la recherche. Le portage de cette mention par une seule composante serait un élément déterminant dans sa mise en cohérence.

Dans la mention de master *Finance comptabilité*, les spécialités *Ingénierie financière* et *Gestion des fortunes internationales* sont délaissées par les enseignants-chercheurs et les enseignants de l'UNS, elles sont peu attractives et présentent des taux de réussites trop bas et des taux d'insertion professionnelle insuffisants. La réorganisation de ces deux spécialités de master devrait notamment être réfléchie dans la perspective d'une restructuration des formations en banque et en finance.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ *DSPEG* de l'UNS a été défini au printemps 2015. On se doit donc la prudence d'intégrer dans notre évaluation le peu de temps donné à l'établissement pour élaborer ses champs de formation, ce qui explique largement le caractère imparfait de cette nouvelle organisation. Après environ un an et demi d'existence, une dynamique de champ semble ne pas avoir totalement émergé et l'adhésion des composantes n'est pas véritablement apparente. La constitution récente de ce champ fait qu'à ce jour la pertinence et la cohérence propres du champ sont insuffisantes et la capacité de coordination et/ou de mutualisation(s) à l'intérieur du champ semble inexistante. L'inscription du champ dans la politique de l'établissement en matière de formation ne semble pas suffisamment pertinente. Pour ce qui est du potentiel d'affichage stratégique du champ, y compris à l'international, pour l'établissement, en tenant compte de l'environnement recherche et de l'environnement socio-économique ou culturel, il est insuffisant.

Recommandations :

La mise en place au niveau de l'UNS d'une coordination des formations du champ, le développement de fonctionnements communs aux formations et la réduction du nombre de spécialités de masters iraient dans le sens d'une amélioration de la cohérence globale et d'une meilleure lisibilité du champ *DSPEG*. Ce dernier regroupe des formations qui ont vocation à relever dans le prochain contrat quinquennal de mentions différentes dans la nomenclature officielle des mentions de formation. La mise en place de la nomenclature des mentions de licences professionnelles, de licences et de masters doit être l'occasion de repenser l'offre de formation de façon fine et de reconfigurer un certain nombre de formations.

Avec la nouvelle nomenclature des licences, la licence *Gestion* de l'IAE de Nice va devoir soit évoluer vers une licence en trois années, soit devenir un troisième parcours de la troisième année de la licence mention *Economie et gestion* proposée par l'ISEM. Le choix des intitulés des licences professionnelles sera l'occasion de revoir l'organisation et les objectifs des licences professionnelles *Cadre commercial nautisme* et *Arts et techniques de l'hôtellerie de luxe* qui, bien qu'étant positionnées sur des créneaux porteurs, ne préparent pas suffisamment à des métiers bien précis.

Au niveau des masters, la nomenclature des mentions va imposer de nécessaires clarifications. Le choix des intitulés devrait entraîner une réduction du nombre de mentions et un nouveau regroupement des spécialités. Les composantes FDSP, ISEM et IAE devront régler la question de l'attachement des mentions de masters. Pour améliorer la lisibilité du champ, il conviendrait de réduire le nombre de mentions dans le domaine « banque-finance ». Le master *Finance comptabilité* de l'IAE est amené à disparaître et les quatre spécialités qui le composent devront soit devenir des mentions de master : *Comptabilité contrôle audit* et *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (pour la spécialité *Direction financière, audit interne et contrôle de gestion*) soit être repositionnés sur d'autres mentions de master ou disparaître (*Gestion internationale de fortune* et *Ingénierie financière*).

Le champ *DSPEG* devrait être redéfini sur la base des nouveaux intitulés de mention de licences professionnelles, de licence et de master et devrait se composer d'un nombre de mention de formations inférieur au nombre actuel qui, trop élevé, le rend peu lisible. Si les composantes FDSP, ISEM et IAE ne parviennent pas à réorganiser le champ pour le rendre plus lisible et visible, celui-ci devrait « éclater » en deux champs. Il y aurait d'une part, le champ *Droit, sciences politiques* (DSP), dans lequel les sciences politiques seraient davantage soutenues (l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement dès la licence de la mention *Droit* devra être une priorité pour que la science politique devienne une filière à part entière de ce champ) et qui serait rattaché à la composante FDSP et, d'autre part, le champ *Economie et Gestion* qui regrouperait les formations du premier au troisième cycle des composantes ISEM et IAE.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Champ Droit, Science Politique, Economie et Gestion (DSPEG)

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FO180015142-020729-RT

Chers experts, chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'ensemble du travail d'expertise accompli sur les 25 formations du champ DSPEG ainsi que pour la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations DSPEG ».

De façon générale, l'établissement tient à souligner que le travail d'auto-évaluation en marche depuis plus de 18 mois et effectué dans le cadre de l'évaluation HCERES avait déjà permis d'identifier la très grande majorité des points soulevés par les experts. Cet éclairage externe nous conforte dans nos conclusions.

Les résultats du bilan nous ont conduit à une réflexion qui a été menée par l'établissement dans ces instances (conseils centraux et commission permanente en particulier) et qui a permis d'affiner les cadrages de la politique de formation dont les grands axes avaient déjà été définis dans la politique de site et inscrits pour partie dans le projet Idex UCA JEDI.

Les cadrages ont été votés depuis l'été 2017 et le travail se poursuit encore aujourd'hui pour en affiner la déclinaison et la mise en œuvre pratique. Ils ont porté sur la cohérence, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation du site d'une part (définition de la liste des diplômes nationaux du site) mais aussi sur l'ensemble des dispositifs qui permettront le suivi interne de l'offre de formation tout au long du contrat.

A titre d'exemple, quelques points saillants déjà actés avant la réception des retours HCERES et des propositions complémentaires correspondant aux remarques soulevées par les experts

Objectif	Décision de cadrage	Action en cours ou à mettre en place
Pilotage et suivi des formations	Mise en place des conseils de perfectionnement	Contrôler leur composition et mettre en place un suivi plus étroit de leur fonctionnement effectif
	Définition des objectifs pour chaque type de diplôme (DUT, L, LP, M et ingénieur) déclinées en indicateurs cibles chiffrés	
	Contrat d'engagement de l'équipe pédagogique de chaque formation	Définition par les équipes pédagogique des cibles à atteindre et de la trajectoire envisagée pour chacune des formations
Evaluation des formations par les étudiants	Projet Evaluation-Amélioration-Valorisation et création d'un service centralisé d'évaluation (Maison EAV)	Enquête en cours pour 2017-18
Professionnalisation en Licence	Offre commune en compétences transversales (prépro dont entrepreneuriat, ouverture sur le secteur, découverte des métiers, aide à la recherche de stages et de contrats)	
	Contient aussi les compétences numériques/LVE/informationnelles/maîtrise de la langue française/engagement)	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Mise en place de parcours appliqués permettent une professionnalisation forte en licence générale	
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Alternance obligatoire pour les LP	
Professionnalisation en master	Projet professionnel dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2 sur la base d'un catalogue offert par l'établissement	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	« Certification » interne	Création d'un label PRO pour les formations à forte intégration professionnelle

Lien formation-recherche en master	Projet de recherche dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2	Champ/composantes/département/diplôme
	Formalisation de l'engagement des laboratoires avec les formations de Master (liens avec les projets/axes/équipes des laboratoires et le type de soutien de l'unité de recherche à la mise en œuvre de la formation)	
Réussite en licence	Suivi de cohortes assuré par la DEVE et les scolarités	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Mise en place d'une période Enjeux à l'entrée à l'université permettant la confirmation du choix d'orientation et la découverte réelle des disciplines et de leurs enjeux scientifiques et territoriaux	
	Mise en place de 6 portails d'entrée à l'UNS se poursuivant jusqu'en fin de L2	

Dans la suite de cette réponse, nous allons apporter des éléments complémentaires spécifiques au champ.

- *A propos de l'articulation formation-recherche*

A la page 4, il est indiqué : « la plupart des évaluations insistent sur les liens trop ténus unissant les formations proposées avec la recherche. »

Dans l'actuelle construction de notre nouvelle offre de formation, plusieurs éléments doivent permettre d'assurer une plus grande consistance et lisibilité de l'articulation formation recherche :

- Un travail spécifique entre les porteurs de formation et les directions de laboratoire est demandé afin de formaliser les liens avec les projets/axes/équipes des laboratoires et le type de soutien de l'unité de recherche à la mise en œuvre de la formation.
- Chaque mention – et, le cas échéant, en son sein chaque parcours – de Master doit spécifier la manière dont elle organisera, dans son régime pédagogique, le « Projet professionnel et de recherche » qui est inscrit dans le Cadrage Master de l'établissement, et qui doit compter pour au minimum 45 ECTS au cours des deux années de formation.

Néanmoins, nous souhaitons assumer que la très forte et réussie professionnalisation d'un nombre important de formations dans le champ DSPEG (manifestée par exemple par l'augmentation forte de la formation par apprentissage) peut s'être traduite par une relative distance dans le lien à la recherche au sein des formations. Nous n'aurons pas forcément l'ambition de le réinvestir à la même hauteur dans toutes les formations, souhaitant privilégier l'excellente insertion professionnelle offerte aux étudiants titulaires de ces diplômes.

Dans le champ DSPEG, la Licence Economie-Gestion sera dotée d'un bloc lisible, cohérent et attractif relevant de l'initiation à la recherche.

- *A propos du nombre de formations*

A plusieurs reprises dans le rapport, il est indiqué qu'il y a dans le champ un nombre de formations qui nuirait à sa lisibilité globale. Cependant, dans d'autres passages, il est rappelé des préconisations que l'on retrouve dans des évaluations de formation, à savoir la transformation de spécialités existantes en mention pour accroître leur lisibilité et leur attractivité.

A ce propos, voici quelques éléments relatifs au projet de nouvelle offre de formation :

- Il est acté de passer, en Licence, de quatre à deux mentions. Cela inclut la préconisation, incluse dans le rapport, de rassembler les parcours de l'actuelle Licence Sciences de gestion dans une mention globale Economie-Gestion.
- Au niveau Master, une reconfiguration, prenant appui sur la nouvelle nomenclature, sur une ambition de visibilité et sur une forte volonté de rationalisation, a permis d'aboutir à un projet contenant plus de mentions (17 au lieu de 12) mais moins de parcours-type. A titre d'exemple, les actuelles spécialités Comptabilité-contrôle-audit ; Direction financière, audit interne et contrôle de gestion ; Droit des entreprises en difficultés ; Management bancaire et finance internationale, deviendraient, comme préconisé dans le rapport, des mentions « en propre » (à savoir Comptabilité-contrôle-audit ; Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Administration et liquidation des entreprises en difficulté ; Monnaie, banque, finance, assurance).
- Cette reconfiguration s'inscrit dans un contexte où le nombre d'étudiants, à la fois en L et en M, va croissant.

- *A propos de l'opportunité du maintien du champ DSPEG dans son périmètre actuel*

La fin du rapport pose la question de la pertinence du maintien du champ DSPEG dans sa configuration actuelle et met en avant l'éventualité d'une scission entre les deux groupes de disciplines actuellement regroupés.

Cette option a été envisagée par la gouvernance de l'établissement il y a environ un an. La conclusion de cette évaluation externe pose à nouveau la question. Un élément important soutient l'existence du périmètre actuel : il correspond à celui du GREDEG qui est la seule UMR (UNS et CNRS) du champ, et dont la dynamique et la spécificité est en grande partie fondée sur l'interdisciplinarité, et également à celui de l'Ecole doctorale DESPEG (ED 513). Néanmoins, l'architecture et l'organisation des formations reste à ce jour disciplinaire hors dispositifs communs et partagés sur des questions transversales. Nous n'excluons donc pas de revenir sur cette décision et attendons notamment les projets proposés pour les EUR (début juin).

Les points soulevés spécifiques des formations ont été traités dans les réponses aux rapports des formations concernées et ne sont donc pas intégralement repris dans ce document synthétique.

Quatre formations sont citées comme appelant des modifications importantes :

- Concernant les deux licences professionnelles citées, l'établissement, à ce jour, est encore en réflexion pour savoir s'il demandera l'accréditation ou non.
- Concernant la mention Tourisme, L'UNS et Université Côte d'Azur (UCA) travaillent à la mise en place d'une mention Tourisme cohérente au niveau d'UCA, mettant en œuvre les compétences de l'UNS et d'autres membres d'UCA (École de commerce SKEMA BS et certaines écoles d'art dont la Villa Arson). Pour parfaire cette cohérence, l'Institut Ulysse de l'UNS a pour vocation d'évoluer vers un institut porteur des formations tourisme d'UCA qu'il s'agisse des formations initiales ou continues. UCA assume l'objectif prioritaire d'une insertion professionnelle à BAC+5 justifiée par son territoire d'implantation, l'expression des besoins des professionnels et le souhait des étudiants de ces formations.
- Concernant les formations en Finance-Comptabilité, la reconfiguration permise par la nouvelle nomenclature permet de dessiner une architecture lisible et cohérente : les deux spécialités citées seraient fusionnées et inscrites dans une mention relevant du Management international.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN